

Tarifs LS-CS et prestations non comprises 2019

TARIFS

RESIDANT

Tarifs dès le 01.01.2019

Catégorie C :

- Chambre commune :

Tarif socio-hôtelier	fr.	152.25
Forfait au titre des charges mobilières	fr.	3.50
Montant au titre de l'entretien immobilier	fr.	8.60
Participation financière du résidant aux soins	fr.	16.20

Tarif facturable par jour	fr.	180.55
----------------------------------	------------	---------------

- Chambre individuelle avec lavabo

Supplément, par jour	fr.	10.00
-----------------------------	-----	-------

- Chambre individuelle avec salle de bain privative ou semi-privative

Supplément, par jour	fr.	18.00
-----------------------------	-----	-------

COURT-SEJOUR

Tarifs dès le 01.01.2018

- **Maximum 30 jours par année**

Tarif socio-hôtelier	fr.	43.80
Participation financière du résidant aux soins	fr.	16.20

Tarif facturable par jour	fr.	60.00
----------------------------------	------------	--------------

(les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS/AI ou d'une quotité disponible PCG, prestations complémentaires de guérison, peuvent se faire rembourser Fr. 30.— par jour en adressant leur facture à l'organe PC concerné)

- **En cas de dépassement, dès le 31^{ème} jour :**

- Si le pensionnaire n'est pas au bénéfice d'une fortune réalisable de plus de fr. 100'000.-, par jour	fr.	60.00
- Si le pensionnaire est au bénéfice d'une fortune réalisable de plus de 100'000.-, par jour	fr.	180.55
- Si, au terme du court séjour, le pensionnaire ne peut pas rentrer à domicile et devient résidant long-séjour, il payera dès le 1 ^{er} jour d'admission, par jour	fr.	180.55

Les admissions se font de préférence la semaine, vers 10h30.

PRESTATIONS NON COMPRISES DANS LE PRIX DE PENSION

LOCATION TELEVISION		fr. 25.00/mois
	ou	fr. 0.85/jour
LOCATION ECOUTEURS		fr. 10.00/mois
(avec tv privée)	ou	fr. 0.35/jour
LOCATION TELEPHONE		fr. 15.00/mois
(location ligne, appareil téléphonique mis à disposition)	ou	fr. 0.50/jour
COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES		selon facture Télécom
(sans majoration)		
FRAIS DE TRANSPORT AVEC VEHICULE DES BAUMETTES		fr. 0.70/km
(pour consultation médicale ou transport d'urgence)		
SERVICE TECHNIQUE		fr. 60.00/heure
(prestations spéciales demandées au service technique, matériel facturé au prix coûtant)		
ENTRETIEN DU LINGE		
- Travaux de couture		fr. 0.85/minute
- Marquage du linge (facturé une fois lors de l'entrée)		fr. 150.00

Le service de lessive pour les sous-vêtements et les vêtements est compris dans le forfait socio-hôtelier.
Le nettoyage chimique n'est pas inclus et est facturé au prix coûtant demandé par la blanchisserie, par exemple fr. 13.00 pour un pantalon ou une jupe simple.

PRESTATIONS EXTERNES

ACCES INTERNET EN CHAMBRE, selon conditions Yallo GO !		dès fr. 29.00/mois
(en souscrivant un abonnement privé sur : www.yallo.ch)	ou	
		Gratuitement au Cyber Café